

Abidjan, le 25 OCT. 2019

COMMUNIQUE DU MINISTRE DES TRANSPORTS

A l'approche des fêtes de fin d'année, période particulièrement sensible en matière de sécurité routière, le Ministre des Transports appelle les usagers de la route à faire preuve d'une grande vigilance et de prudence en adoptant un comportement responsable et citoyen.

Ce comportement responsable et citoyen doit se traduire par un respect scrupuleux du code de la route.

Les comportements à risques tels que l'intolérance, la prise de la drogue, la conduite en état d'ivresse ou de fatigue doivent être évités par chaque conducteur.

Dans les prochains jours, des actions de sensibilisation vont être menées par le Ministère des Transports pour informer les usagers et lutter contre l'insécurité routière.

Ces opérations seront suivies et relayées par les forces de Police et de Gendarmerie qui seront mobilisées sur certains axes routiers et intensifieront les contrôles et la répression en matière de comportements dangereux tels que l'excès de vitesse, l'alcoolémie, la prise de produits stupéfiants ou encore l'usage du téléphone au volant.

De même, tous les engins à deux ou trois roues conduits sans port de casque seront immobilisés et mis en fourrière.

Par ailleurs, afin d'impliquer davantage les propriétaires de véhicules dans la lutte contre l'insécurité routière, tout transporteur dont les véhicules récidivent dans les accidents mortels verra son autorisation de transports suspendue ou même définitivement retirée.

Pour que la fin de l'année reste un moment de fête, de convivialité et de joie, soyons tous responsables et respectons le code de la route.